



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 13 JANVIER 2022

VISIOCONFERENCE 17H45

Les participants : Bernard TOMASINI, Président, Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et Démocratie de proximité, François-Xavier KOEMPGEN Directeur CASA, Jean-François CARRASCO, Vice-Président Délégué CAP AZUR, Dora LAHLOU-MEINERI, Vice-Présidente déléguée à la communication et aux relations extérieures, Laurence BRIFFA, Vice-Présidente du Groupe thématique TRANSPORTS -DÉPLACEMENTS, Thierry LESPINASSE, Vice-Président du Groupe thématique Aménagement du Territoire.

1. Validation du compte rendu du bureau du 16 décembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2. Désignation de la Vice-Présidence du groupe Économie Emploi.

Madame Stéphanie FRISINA, animatrice du groupe thématique Économie – Emploi et représentant la Jeune Chambre Économique d'Antibes, quitte le Département pour des raisons professionnelles. Un appel à candidature, parmi les membres du CDD, a été lancé pour la remplacer. Seule la Candidature de Monsieur Patrick DELALANDRE, Président d'AVARAP 06 et membre du groupe Économie – Emploi, a été reçue. Elle est adoptée à l'unanimité.

3. Démarche SCOT 2040 – Échanges avec les services de la CASA pour préparer la programmation des travaux 2022.

La CASA a lancé une démarche intitulée : CASA 2040. L'objectif est d'élaborer un SCOT avec une particularité ; le SCOT vaudra également PCAET et PDM (Plan Climat Air Energie Territorial, Plan de Mobilité). La présentation explique les attentes et le calendrier de la démarche.

→ Les attentes :

- Saisir l'opportunité des évolutions réglementaires (LOM et ordonnances 17/06/20) pour réaliser un SCOT « modernisé » valant PCAET et un PDM qui se substitue au PDU arrêté en déc. 2019.
- Mobiliser les élus et acteurs du territoire sur la définition d'un projet de territoire durable = une vision partagée à 20 ans.
- Renforcer la cohérence des politiques sectorielles.
- Favoriser les transitions énergétique et écologique sur le territoire.
- Se fixer des objectifs chiffrés et opérationnels.

Le calendrier de réalisation s'étend de 2022 à 2024. Le CDD sera associé tout au long de la démarche d'élaboration avec une première étape qui se situera vers la fin du mois de mars. Les services de la CASA présenteront un diagnostic du territoire faisant ressortir les enjeux identifiés. Ce diagnostic et les enjeux induits seront mis en corrélation avec ce que les membres du Conseil de Développement auront identifiés de leur côté. Une lettre de saisine va être rédigée.

Les Vice-Présidents du CDD sont donc invités à réfléchir, avec leurs membres, aux différents sujets de prédilection qu'il est essentiel de voir traiter dans cette démarche.

4. Colloque 2022 du Conseil de Développement

Le Président de la CASA, Maire d'Antibes, souhaite que le C2D et le CDD de la CASA organisent ensemble un événement pour la population en 2022.

Le choix du thème est très important, le Président insiste sur le fait qu'il soit grand public, dynamique et apaisant, qu'il suscite des débats permettant à tout le monde de progresser et de s'enrichir d'idées nouvelles.

À ce stade le thème retenu sera celui de l'urbanisme : « Construire la Ville de demain » (Architecture du XXI siècle, Urbanisme du 21ième siècle...).

La construction de la ville de demain fait échos à la fois aux compétences générales de la commune mais aussi au bloc de compétences de la CASA dont certaines sont en cours de réflexion (CASA 2040 (SCOT PDM, PCAET), Environnement, Transports, Aménagement, Économie, Lecture Publique).

« Construire la ville de demain » s'intéresserait aux volets Aménagement, Environnement et Mobilité. Cet événement devrait également être traité sous le prisme du Pacte de Gouvernance entre la CASA et les communes qui place l'homme au cœur de ses politiques publiques.

- Une ville engagée vers la transition écologique.
- Une ville tournée vers la modernité numérique.
- Une ville en réponse aux préoccupations de l'homme.

L'événement étant quand même un sujet ville, le CDD de la CASA doit voir comment l'articuler avec le caractère intercommunal de ses réflexions.

Les Vice-Présidents du CDD sont invités à réfléchir sur cet événement qui se déroulera le **26 novembre au Palais des congrès d'Antibes**.

5. Questions diverses

Monsieur TOMASINI informe le Bureau qu'il a été sollicité par Monsieur Philippe MANASSERO, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif 06, pour promouvoir auprès des Maires de la CASA la démarche Terre de Jeux 2024. Un projet de courrier à l'attention du Président de l'agglomération sera préparé en ce sens. Par ailleurs, un article sera dans le prochain « CDD Actu »

Pour la newsletter de février, il est proposé qu'un Vice-Président écrive sur sa participation au Conseil de Développement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.